

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 11 AVRIL 2024

DEL-2024-115

L'An deux mille vingt-quatre, le 11 avril, à 13 heures 30, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 04/04/2024, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

Mmes PARIS, TARAGON.

MM. AEBISCHER, BAUD-GRASSET, BOISIER, COUTIER, DAVIET, DESCHAMPS, HACQUIN, JACQUES, MATHIAN, RATSIMBA.

Avaient donné pouvoir :

MM. FRANCOIS, PEUGNIEZ.

Etaient absents ou excusés :

Mmes DALL'AGLIO, DETURCHE, MERMIER, WENDLING.

MM. BOUCHET, BOUVARD, CALLET, CHASSAGNE, DEAGE, GILLET, GUILLOTTE, GYSELINCK, OBERLI, STEYER.

Assistaient également à la réunion :

Mmes GIZARD, JAILLET, KHAY, PERRILLAT,

MM. CHALLEAT, GRANGE, LOUVEAU, SOULAS, VIVIAN : du SYANE.

Membres en exercice : 28

Présents : 12

Représentés par mandat : 2

Objet : NUMERIQUE - DEMANDES D'ADHESION AUX SERVICES DE MUTUALISATION NUMERIQUE COMMUNALE ET SCOLAIRE

Rapport présenté par M. Joël BAUD-GRASSET.

Dans le cadre de ses actions en matière de transition numérique, le SYANE a mis en place les services mutualisés suivants :

- Achat mutualisé d'équipements et services numériques,
- Accompagnement au numérique communal et scolaire,
- Accompagnement à la sécurité informatique : service Cyber Premiers Pas.

Ces services visent à répondre d'une part, aux enjeux des collectivités en matière de politique d'équipement numérique et de Cybersécurité et d'autre part, au besoin d'accompagnement et de conseil souvent associé.

De nouvelles collectivités ont souhaité adhérer aux services numériques proposés par le SYANE et ont délibéré en ce sens. Le tableau suivant liste ces communes, avec pour chacune, les services auxquels elles ont souhaité adhérer, et le montant de la cotisation annuelle.


Collectivités	Services concernés			Date de délibération de la collectivité	Cotisation annuelle
	Cyber Premiers Pas	Achat Mutualisé	Numérique Communale et Scolaire		
NEUVECELLE		X	X	20/01/2024	1.915,20 €
ARCHAMPS		X		30/01/2024	762,60 €
SILLINGY	X	X	X	29/01/2024	3.680,78 €
VILLARD	X			19/01/2024	87.50 €
VALLIERES-SUR-FIER	X	X	X	28/02/2024	1.767,15 €

Les membres du Bureau sont invités :

1. à approuver les adhésions des communes ci-dessus, pour les services numériques indiqués,
2. à autoriser le Président à signer la convention correspondante.

Adopté à l'unanimité.

Le Président



Syane
ENERGIES & NUMÉRIQUE

Joël BAUD-GRASSET.